

ANNEXE I  
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

PROGRAMME DE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU BRUTE

**SECTION I**

LOCALISATION DES TRAVAUX

**1.** Le programme de suivi de la qualité de l'eau se fera à l'intérieur du bassin versant de la prise d'eau située sur la rivière Saint-Charles.

**SECTION II**

DESCRIPTION DES TRAVAUX

**2.** Le programme de suivi de la qualité de l'eau en 2010 vise à continuer la recherche (qui a débuté en 2007) sur les sources de contamination de l'eau dans le bassin versant de la prise d'eau et à réaliser un suivi des cyanobactéries dans le lac Saint-Charles. Ce projet aidera à assurer une eau brute de qualité pour l'approvisionnement en eau potable et à diminuer les coûts de traitement tout en contribuant à protéger les habitats aquatiques du territoire.

**SECTION III**

SERVICES PROFESSIONNELS

**3.** Les travaux ci-haut décrits à l'article 2 nécessitent la fourniture de services professionnels.

## **SECTION IV**

### **ESTIMATION DU COÛT**

**4.** L'estimation du coût des travaux et des services professionnels décrits aux articles 2 et 3 est la suivante :

1° suivi de la qualité de l'eau dans le bassin versant de la prise d'eau située sur la rivière Saint-Charles :	63 000 \$
2° imprévus et dépenses diverses :	7 000 \$
<b>Sous-total :</b>	<b>70 000 \$</b>
<b>Sous-total chapitre I :</b>	<b>70 000 \$</b>

## **CHAPITRE II**

### **TRAVAUX DE RENATURALISATION ET DE MISE EN VALEUR DES TERRAINS RIVERAINS DE LA VILLE DE QUÉBEC EN AMONT DE LA PRISE D'EAU**

#### **SECTION I**

##### **LOCALISATION DES TRAVAUX**

**5.** Le secteur visé par ces travaux concerne le bassin versant de la prise d'eau située sur la rivière Saint-Charles.

#### **SECTION II**

##### **DESCRIPTION DES TRAVAUX**

**6.** Les travaux de renaturation et de mise en valeur des terrains riverains de la Ville de Québec permettront de rétablir l'intégrité écologique des propriétés riveraines de la ville.

#### **SECTION III**

##### **SERVICES PROFESSIONNELS**

**7.** Les travaux de renaturation et de mise en valeur des terrains riverains de la ville requièrent l'octroi des contrats de services professionnels.

## **SECTION IV**

### ESTIMATION DU COÛT

**8.** L'estimation du coût des travaux et des services professionnels décrits aux articles 6 et 7 est la suivante :

1° travaux de renaturalisation et de mise en valeur des terrains riverains de la ville en amont de la prise d'eau :	80 000 \$
2° imprévus et dépenses diverses :	10 000 \$
<b>Sous-total :</b>	<b>90 000 \$</b>
<b>Sous-total chapitre II :</b>	<b>90 000 \$</b>

## **CHAPITRE III**

### ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE FORMATION

#### **SECTION I**

##### LOCALISATION DES ACTIVITÉS

**9.** Le secteur visé par ces activités concerne le bassin versant de la prise d'eau située sur la rivière Saint-Charles.

#### **SECTION II**

##### DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

**10.** Des activités d'information, de communication et de formation sont prévues pour informer la population et le personnel des arrondissements de La Haute-Saint-Charles et de Charlesbourg ainsi que les entrepreneurs ayant des projets dans le bassin versant de la prise d'eau.

#### **SECTION III**

##### SERVICES PROFESSIONNELS

**11.** Les activités d'information, de communication et de formation requièrent l'octroi des contrats de services professionnels.

## **SECTION IV**

### ESTIMATION DU COÛT

**12.** L'estimation du coût des activités et des services professionnels décrits aux articles 10 et 11 est la suivante :

1° activités d'information, de communication et de formation :	27 000 \$
2° imprévus et dépenses diverses :	3 000 \$
<b>Sous-total :</b>	<b>30 000 \$</b>
<b>Sous-total chapitre III :</b>	<b>30 000 \$</b>

## **CHAPITRE IV**

### TRAVAUX POUR CONTRER L'ÉROSION DES SOLS ET LE TRANSPORT DES SÉDIMENTS DANS LE RÉSEAU HYDRIQUE ET ACQUISITIONS DE TERRAINS STRATÉGIQUES

## **SECTION I**

### LOCALISATION DES TRAVAUX

**13.** Le secteur visé par ces travaux concerne le bassin versant de la prise d'eau située sur la rivière Saint-Charles.

## **SECTION II**

### DESCRIPTION DES TRAVAUX

**14.** Un concept d'amélioration du drainage urbain sera développé pour contrer l'érosion des sols et minimiser le transport des sédiments vers le réseau hydrique. Ce concept de drainage urbain sera ensuite appliqué aux fossés problématiques se déversant dans le lac Saint-Charles et dans les cours d'eau du bassin versant de la prise d'eau. Il est également prévu de procéder à l'acquisition de terrains stratégiques dans le bassin versant de la prise d'eau.

### **SECTION III**

#### SERVICES PROFESSIONNELS

**15.** Les travaux pour contrer l'érosion des sols et le transport des sédiments dans le réseau hydrique requièrent l'octroi des contrats de services professionnels.

### **SECTION IV**

#### ESTIMATION DU COÛT

**16.** L'estimation du coût des travaux, des acquisitions et des services professionnels décrits aux articles 14 et 15 est la suivante :

1° concept d'amélioration du drainage urbain dans le bassin versant du lac :	50 000 \$
2° réaménagement de fossés pour contrôler le transport des sédiments vers le réseau hydrique :	100 000 \$
3° acquisition de terrains stratégiques :	130 000 \$
4° imprévus et dépenses diverses :	30 000 \$
<b>Sous-total :</b>	<b>310 000 \$</b>
<b>Sous-total chapitre IV :</b>	<b>310 000 \$</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>500 000 \$</b>

Annexe préparée le 9 février 2010 par :

---

Jacques Deschênes, conseiller en environnement  
Division de la qualité du milieu  
Service de l'environnement